

**CRITÈRES DE SÉLECTION 2018
DONNANT ACCÈS AU
PROGRAMME DE L'ÉQUIPE DU QUÉBEC 3D
DE TIR À L'ARC QUÉBEC.**

En 2018 pour se classer sur l'Équipe du Québec 3D* de Tir à l'arc Québec, tous les archers Cadets, Juniors, Seniors et Maîtres seront inscrits au Programme.

La sélection des archers faisant partie de l'Équipe du Québec, se fera à la fin de la saison extérieure 2018 et ce, selon les critères suivants

1. Description du programme de l'équipe du Québec:

1.1. Équipe du Québec 3D : Équipe regroupant tous les archers qui seront sélectionnés sur les équipes maître, senior, junior et cadet(te). Les archers de ces équipes bénéficieront du support logistique de la fédération et auront accès à des séminaires de formation et aux activités de l'Équipe du Québec ainsi qu'à l'aide financière.

2. Critères de participation et de sélection de l'équipe du Québec 3D:

2.1. Chaque résultat sera comptabilisé selon la catégorie indiquée lors du début de la saison intérieure 3D et correspondant à celle indiquée sur la carte de pointage lors de chacune des compétitions.

2.2. Durant la saison hivernale couvrant la période débutant avec la première compétition inscrite au calendrier 2018 et se terminant à la date de la tenue du Championnat du Québec intérieur 3D 2018, les archers doivent participer, à un minimum de trois (3) compétitions.

2.3. Durant la saison estivale couvrant la période débutant le jour suivant la tenue du Championnat du Québec intérieur 3D et se terminant à la date de la tenue du Championnat du Québec extérieur 2018, les archers doivent participer, à un minimum de trois (3) compétitions.

2.4. Le calcul des points pour fin de classement se fera comme suit :

- La première position obtiendra 100 points la deuxième 99 et ainsi de suite jusqu'au dernier participant
- Le total des trois (3) meilleurs positions au classement intérieur (sur un maximum 3x100 points), auquel s'additionnera le résultat du Championnat du Québec 3D intérieur (sur un maximum 440 points).
- Le total des trois (3) meilleurs positions au classement extérieur (sur un maximum 3x100 points), auquel s'additionnera le résultat du Championnat du Québec 3D extérieur (sur un maximum 440 points).
- Le total des points cumulés lors de la saison intérieure (maximum de 740 points sera additionné au total des points cumulés lors de la saison extérieure (maximum 740 points) pour un total maximum de 1480 points.
- L'archer ayant cumulé le plus de points sera classé en première position, le suivant sera classé en deuxième position et ainsi de suite.

3. Pour qu'un pointage soit considéré, il faut que:

3.1. La compétition soit homologuée de niveau provincial, minimum, et inscrite au calendrier officiel de Tir à l'arc Québec,

3.2. La compétition doit respecter les règlements de Tir à l'arc Québec

3.3. La compétition soit sous la supervision d'un juge dûment accrédité par Tir à l'arc Québec, selon le type d'homologation.

3.4. Lorsqu'une personne participe à une compétition, le résultat enregistré sera celui obtenu tel qu'inscrit sur la fiche des résultats fournie par le comité organisateur pour chaque

compétition inscrite au calendrier. Chaque archer aura donc la responsabilité de s'assurer de l'exactitude des résultats.

- 3.5. Un archer ne peut être sélectionné que dans la catégorie et le style dans lequel il s'est inscrit au début de la saison intérieure.

4. Le classement final des archers tiendra compte des modalités suivantes:

- 4.1. Pour obtenir un classement, l'archer doit inscrire un minimum de trois (3) résultats pour chaque saison en plus d'avoir participé aux Championnats du Québec.
- 4.2. Advenant une égalité du total du pointage, les résultats des Championnats du Québec seront déterminants. Si l'égalité persiste, le nombre de 11 et des 10 des championnats sera comptabilisé pour départager les archers.
- 4.3. Si personne n'a réalisé trois (3) pointages à l'intérieur et trois (3) pointages à l'extérieur, dans une classe celle-ci sera fermée.

5. Classement général pour faire la sélection des athlètes:

- 5.1. Le classement des athlètes sera affiché régulièrement sur le site de Tir à l'arc Québec et se fera en regroupant les résultats pour les catégories d'âges suivantes :

HOMMES : ouvert, maître 50, maître 60, chasseur, traditionnel, junior, cadet ;

FEMMES : ouvert, maître 50, maître 60, chasseur, traditionnel, junior, cadette ;

6. Sélection de l'équipe du Québec 3D

- 6.1. La sélection se fera, selon le classement final établi à la conclusion du Championnat du Québec extérieur 3D, comme suit :

Équipe du Québec 3D - Élite

Distance de tir : 46 mètres

Ouvert - 1^{er} homme et 1^{ère} femme

Maître 50 - 1^{er} homme et 1^{ère} femme

Junior - 1^{er} homme et 1^{ère} femme

Distance de tir 37 mètres

Maître 60 - 1^{er} homme et 1^{ère} femme

Chasseur fixe - 1^{er} homme et 1^{ère} femme

Cadet* - 1^{er} homme et 1^{ère} femme

Distance de tir 27 mètres

Traditionnel - 1^{er} homme et 1^{ère} femme

Équipe du Québec 3D – Relève

Distance de tir : 46 mètres

Ouvert - 2^{ème} homme et 2^{ème} femme

Maître 50 - 2^{ème} homme et 2^{ème} femme

Junior - 2^{ème} homme et 2^{ème} femme

Distance de tir 37 mètres

Maître 60 - 2^{ème} homme et 2^{ème} femme

Chasseur fixe- 2^{ème} homme et 2^{ème} femme

Cadet* - 2^{ème} homme et 2^{ème} femme

Distance de tir 27 mètres

Traditionnel - 2^{ème} homme et 2^{ème} femme

Équipe du Québec 3D - Espoir

Distance de tir : 46 mètres

Ouvert - 3^{ème} et 4^{ème} homme et 3^{ème} et 4^{ème} femme

Maître 50 - 3^{ème} et 4^{ème} homme et 3^{ème} et 4^{ème} femme

Junior - 3^{ème} et 4^{ème} homme et 3^{ème} et 4^{ème} femme
Distance de tir 37 mètres
Maître 60 - 3^{ème} et 4^{ème} homme et 3^{ème} et 4^{ème} femme
Chasseur fixe - 3^{ème} et 4^{ème} homme et 3^{ème} et 4^{ème} femme
Cadet* - 3^{ème} et 4^{ème} homme et 3^{ème} et 4^{ème} femme
Distance de tir 27 mètres
Traditionnel - 3^{ème} et 4^{ème} homme et 3^{ème} et 4^{ème} femme

- * Pour classer les archers de la catégorie cadet, les résultats seront compilés ensemble pour les styles suivants :
 - Ouvert
 - Arc recourbé avec aide

6.2. Programmes offerts aux équipes

Les archers sélectionnés sur l'Équipe du Québec auront accès à des programmes selon leur classement.

Programmes offerts aux archers classés Élite :

- Activités de l'Équipe du Québec;
- Support financier et logistique pour le championnat canadien 3D extérieur 2019.

Programmes offerts aux archers classés Relève :

- Activités de l'Équipe du Québec;

Programmes offerts aux archers classés Espoir :

- Activités de l'Équipe du Québec;